

Roannais Agglomération : *l'expérimentation au service des familles*

Si la rénovation des contrats de ville en 2019 devrait amorcer une meilleure prise en compte de la petite enfance par la politique de la ville¹, quelques intercommunalités, telle Roannais Agglomération (Loire), n'ont pas attendu cette impulsion nationale pour accorder une attention particulière aux 0-6 ans de leurs quartiers prioritaires. Coup de projecteur sur plusieurs actions menées dans les quartiers roannais.

Intercommunalité de 100 000 habitants, regroupant 40 communes, Roannais Agglomération agit, crée, conseille et innove pour favoriser au mieux le développement des enfants du territoire. Dans cette perspective, la politique de la ville et la politique familiale (qui pilote notamment le projet éducatif local) sont regroupées au sein d'une même direction : la direction cohésion sociale et habitat.

Le contrat de ville de Roannais Agglomération concerne trois quartiers prioritaires, tous situés à Roanne : Parc, Mayollet et Bourgogne. Le protocole d'engagement réciproque de juillet 2019, avenant au contrat de ville, met notamment l'accent sur les actions conduites dans le domaine de la petite enfance au sein des quartiers prioritaires. Ce choix s'adosse sur différentes expérimentations menées sur le territoire, avec un pilotage assuré par Roannais Agglomération ou un co-financement dans le cadre de la politique de la ville.

Travaux et expérimentations autour de l'accueil collectif en crèche

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, un groupe de travail, interne à l'agglomération, a conduit de 2012 à 2013 des réflexions sur la prise en compte de la précarité dans la politique petite enfance. Les échanges ont soulevé de nombreuses questions, notamment sur les

différentes formes de précarité présentes sur le territoire ; les difficultés financières, éducatives, organisationnelles potentiellement rencontrées par les structures accueillant des jeunes enfants dont les familles sont en situation de précarité ; ou encore des questions relatives à l'accessibilité de l'information pour tous les publics.

Ce travail a ainsi permis d'identifier que la tarification des crèches ne représente pas un élément rédhibitoire pour les familles dans le recours à ce mode d'accueil. D'autres réflexions restent à mener : critères d'admission, impact de la précarité sur l'accompagnement à exercer par les structures...

Au gré de la création de places dans une crèche en quartier de veille active² et en lien avec les besoins repérés, Roannais Agglomération et les acteurs du champ du social, de l'insertion professionnelle et de la petite enfance ont décidé en 2017 d'expérimenter le dispositif des crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) porté par les Caf. En effet, dans une volonté partagée d'assurer l'accès de tous à l'accueil collectif, il a semblé pertinent de travailler sur l'offre de services, à destination des parents engagés dans une démarche d'insertion professionnelle. La coordination assurée par Roannais Agglomération a nécessité beaucoup d'énergie au lancement de la démarche pour faire se rencontrer et se connaître les acteurs, puis pour identifier les familles bénéficiaires.

**La prise en compte
de la précarité
dans la politique
petite enfance**

Si l'expérimentation est encore récente, l'entrée dans le dispositif et le maintien d'une place sont d'ores et déjà identifiés comme une motivation supplémentaire pour les parents et un argument pour les référents de parcours de Pôle emploi et du PLIE.

Le centre de détention de Roanne, situé dans l'espace vécu du quartier du Parc, comprend quatre cellules mère-enfant. En 2010, le service famille de Roannais Agglomération a accompagné le développement d'un partenariat entre les acteurs sociaux du territoire et l'administration pénitentiaire. Ce partenariat a abouti à la mise en place d'un protocole d'accueil pour permettre aux enfants vivant avec leur mère en détention l'accès à la crèche « Le manège enchanté » du centre social Condorcet. Si le financement de l'accueil se fait dans le cadre du droit commun, la mise à disposition de la directrice de l'établissement pour aller chercher l'enfant au centre de détention est financée par la Caf et le Département.

Des initiatives de centres sociaux

Les habitudes alimentaires se sont beaucoup modifiées ces dernières décennies comportant, sur le plan nutritionnel, des aspects positifs mais aussi négatifs, avec l'observation de différences de consommation en fonction du milieu social. C'est le constat effectué par le centre social Condorcet, sur le quartier du Parc, qui propose des actions concrètes au sein de sa crèche : préparation sur place de l'ensemble des repas des jeunes enfants en utilisant des produits locaux et de saison ; cuisine ouverte sur la salle d'activités afin que les enfants vivent les temps de préparation (odeurs, bruits, échanges avec la cuisinière) ; échanges avec les parents ; vente aux parents des surplus de légumes des producteurs locaux à des tarifs adaptés à des « petits budgets ». Cette politique volontariste permet d'améliorer l'accès aux produits de qualité et de réduire les inégalités sociales liées aux fragilités économiques des habitants, en permettant à tous d'accéder à ce type de produits et de connaître le réseau local.

La population du quartier Bourgogne compte un nombre important de familles avec de jeunes enfants présentant des difficultés pour s'exprimer : troubles du langage, difficultés scolaires, méconnaissance des codes de la vie en collectivité... Entre 3 et 6 ans, le centre social Bourgogne est un des premiers lieux où ils se retrouvent sans leurs parents. Ils doivent alors se débrouiller pour communiquer

avec les personnes qui les entourent, ce qui est parfois difficile. Partant de ce constat, le centre social propose l'action « Langue au chat ». Les outils utilisés proviennent de la communication gestuelle et de l'oralité, associant à la parole un signe issu de la langue des signes française. L'objectif est de faciliter l'expression des enfants en expérimentant différents langages, qu'ils soient gestuels ou artistiques. La présence des parents et l'aspect ludique autour d'histoires, de comptines et d'expérimentations favorisent l'apprentissage rapide.

Afin de favoriser l'entrée progressive à l'école et de ne pas la vivre comme une rupture mais comme une continuité pour grandir, des actions passerelles ont été mises en place dans le quartier du Mayollet, par la crèche du centre social Moulin à Vent. Ces actions sont proposées aux familles du multi-accueil qui inscrivent leurs enfants à l'école du quartier. De mars à juin, une professionnelle de la crèche accompagne un petit groupe d'enfants pour des temps d'activités et festifs avec l'équipe enseignante de la très petite section.

L'équipe enseignante observe à chaque rentrée scolaire que les enfants ayant participé aux temps passerelles s'intègrent facilement. Pour les parents, les actions passerelles permettent de rassurer et d'échanger autour de certaines problématiques liées à l'enfant ou à leurs propres relations avec l'École, d'avoir un interlocuteur dans l'équipe éducative ou de détecter des besoins spécifiques (ex. : demande d'auxiliaire de vie scolaire anticipée).

Roannais Agglomération souhaite poursuivre et renforcer les actions actuellement conduites sur le territoire mais également, à l'avenir, développer et susciter d'autres expérimentations. L'objectif final est de pouvoir accompagner le développement de l'enfant tout en conciliant vie personnelle et professionnelle notamment pour les habitants des quartiers politique de la ville. ■

Roannais Agglomération

Réduire les inégalités sociales liées aux fragilités économiques

1 - Cf. la circulaire du 22 janvier 2019 du Premier ministre, relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.

2 - Les quartiers dits de « veille active » sont des territoires qui ne sont pas retenus dans la géographie prioritaire de la politique de la ville, mais sur lesquels les acteurs locaux s'accordent à considérer qu'il est nécessaire de maintenir une attention particulière.